RAPPORT D'ACTIVITE

2016

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

Le mot de la Directrice 1

Représentation de l'Espoir 2

Les statistiques 3

L'arrivée d'une nouvelle travailleuse 10

Les activités de l'Espoir 11

L'évaluation : les six premiers mois d'intervention 13

Notre partenariat avec Mentor Escale – MENA et Famille d'accueil 14

Formations 2016 – Perspectives 2017 16

Les projets de 2017 18

Conclusions 22

Contacts 23

Le mot de la Directrice

2016 est restée une année centrée sur notre travail et nos missions dont particulièrement l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Tout au long de ce rapport d'activité, vous pourrez découvrir ce que l'Espoir a pu mettre en place au travers de nos statistiques, de nos activités, de nos partenariats mais aussi de nos formations et bien sûr de nos perspectives pour 2017.

2016 est également l'année du changement et de ses réflexions qui devront se maintenir en 2017.

Tout d'abord les réflexions en interne pour pouvoir rester une équipe pluridisciplinaire centrée sur les mêmes objectifs de travails et sur les mêmes valeurs et ce malgré les spécificités professionnelles et personnelles de chacun.

Mais aussi les réflexions et les changements du secteur de l'Aide à la Jeunesse.

En effet, des chantiers sont en cours au niveau de la législation avec particulièrement un nouveau CODE, qui définira pour les années à venir, les grandes lignes du secteur de l'Aide à la Jeunesse. Un autre chantier qui nous préoccupe est la finalisation de nos arrêtés spécifiques. En effet, après plusieurs réflexions précédentes, Monsieur Madrane, Ministre de l'Aide à la Jeunesse, a souhaité postposé la mise en application de ceux-ci afin de pouvoir répondre aux préoccupations de plusieurs services dont la pérénisation était mise à mal. En lien avec ces arrêtés spécifiques, l'Espoir s'est assosicé à tous les services de placement familial au travers la Fédération des Services de Placement Familial afin de continuer la réflexion. Le dernier chantier qui nous préoccupe est une proposition de loi au niveau fédérale instaurant un statut aux accueillants familiaux et aux parents nourriciers et ce afin de faciliter le quotidien dans le cadre d'un placement familial.

2016 reste et restera le miroir de nos priorités à savoir le maintien de nos interventions auprès des jeunes et ce afin de pouvoir construire avec eux leur projet de vie, un projet de vie qui se voudra dans la continuité de l'aide qui doit leur être apportée.

Je tiens également au travers de ce rapport d'activités, remercier les administrateurs et les membres de l'Assemblée Générale de l'Espoir ainsi que tout le personnel pour la confiance qu'ils me témoignent au quotidien.

Bonne lecture… COCQUYT Jessica

Représentation de l'Espoir

Présidente	HONORE Marie-Claire	Directrice retraitée de l'Espoir
Administrateurs	BOUSMANNE Alain	Directeur Pédagogique
	DELLISSE Marie-Paule	Juriste
	ROSSI Michaël	Directeur
	VANHEYSTE Kathleen	Directrice
Membres Effectifs	BUCHET Marie-Dominique	Directrice
	COCQUYT Jessica	Directrice de l'Espoir
	DEGAND Jean-Pierre	Directeur
	HUBERLAND Thérèse	Retraité
	JEHIN Monique	Retraité
	STELLEMAN Marc	Directeur
	WATERLOT Jacques	Retraité
Personnel (au 31/12/2016)	COCQUYT Jessica	Directrice
	KNOTT Marie-Paule	Secrétaire
	LAMBERT Lysiane	Econome graduée
	SOUDAN Colin	Psychologue
	STASSE Jérôme	Psychologue
	BOUILLE Nicolas	Assistant social
	DEBOSKRE Mélanie	Assistante sociale
	DERYCKE Emily	Assistante sociale
	DURAY Aurélie	Assistante sociale
	GOFFIN Jacqueline	Assistante sociale
	RICHARD Amandine	Assistante sociale
	SLAGMOLEN Jean-Baptiste	Assistant social

Les statistiques

Capacité agréée de l'Espoir : 105 prises en charge + 15 situations supplémentaires (renforcement)

1. Mouvements de la population

Nombre de prises en charge au 01/01/2016 : 117

Nombre de prises en charge acceptées en 2016 : 31

Nombre de prises en charge clôturées en 2016 : 27

Nombre de prises en charge au 31/12/2016 : 117

2. Jeunes pris en charge au 31/12/2016 : 121

a) Répartition selon le type de famille d'accueil (sélectionnée/reprise de guidance)

Nombre de guidance en familles d'accueil sélectionnées (FAS) : 12

Nombre de reprises de guidance (RG) : 109

- Sans lien de parenté : 22
- Grands-parents : 67
- Oncle et/ou tante : 12
- (demi-)Sœur, (demi-)frère, cousin(e) : 5
- Autre apparentement : 3

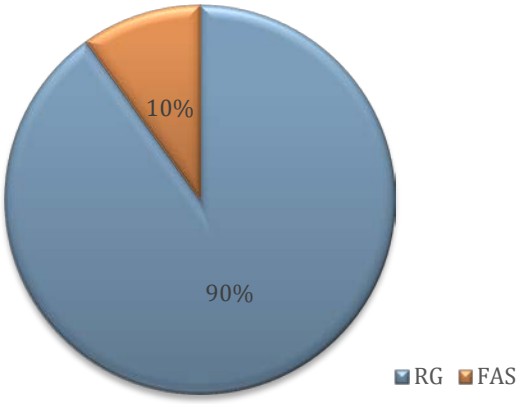

b) Répartition selon l'instance et l'arrondissement judiciaire

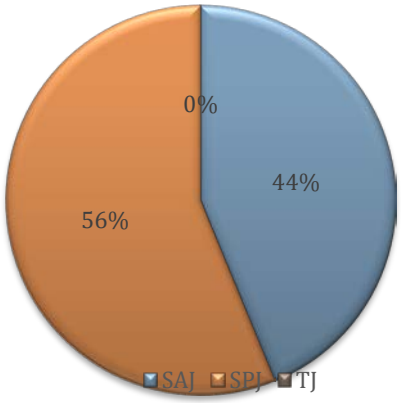

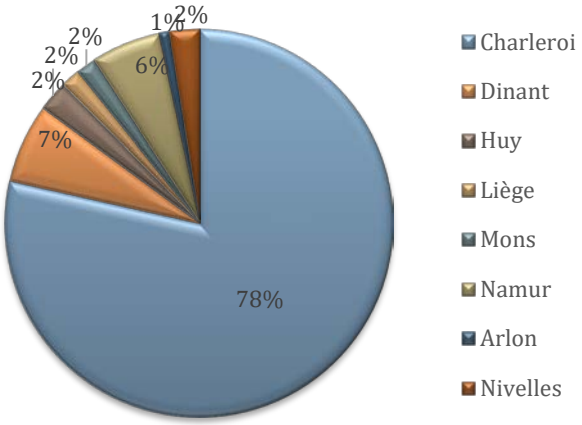

c) Répartition selon l'âge et le sexe

	Filles	Garçons
De 0 à 5 ans inclus	16	23
De 6 à 11 ans inclus	22	26
De 12 à 18 inclus	12	22
De 18 à 19 inclus	0	0

3. Les entrées en 2016 : 31

a) Répartition selon le type de famille d'accueil (sélectionnée/reprise de guidance)

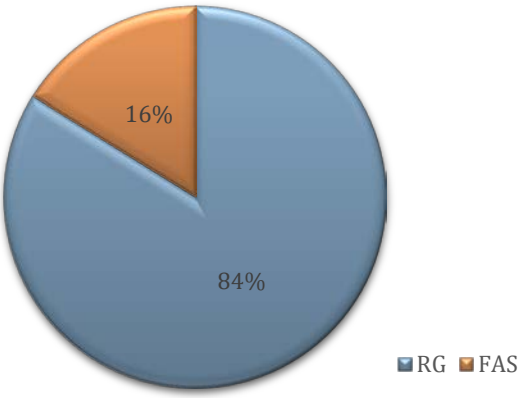

b) Répartition selon l'instance et l'arrondissement judiciaire

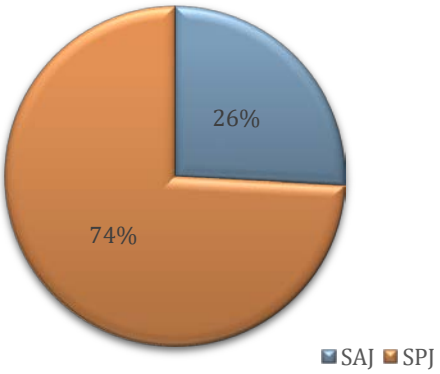

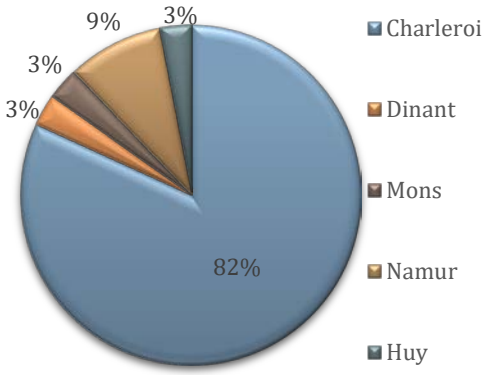

c) Répartition selon l'âge et le sexe

	Filles	Garçons
De 0 à 5 ans inclus	8	7
De 6 à 11 ans inclus	7	6
De 12 à 18 inclus	2	1
De 18 à 19 inclus	0	0

4. Les sorties (fin de prise en charge) en 2016 : 27

a) Répartition selon le type de famille d'accueil (sélectionnée/reprise de guidance)

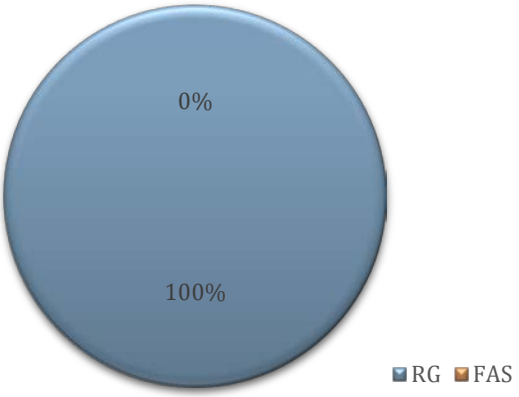

b) Âge des jeunes lors de la fin de la prise en charge

	Filles	Garçons
De 0 à 2 ans inclus	0	0
De 3 à 5 ans inclus	0	0
De 6 à 8 ans inclus	3	3
De 9 à 11 ans inclus	2	2
De 12 à 14 ans inclus	4	3
De 15 à 17 ans inclus	3	4
De 18 à 19 inclus	2	1

c) Motifs de fin de prise en charge

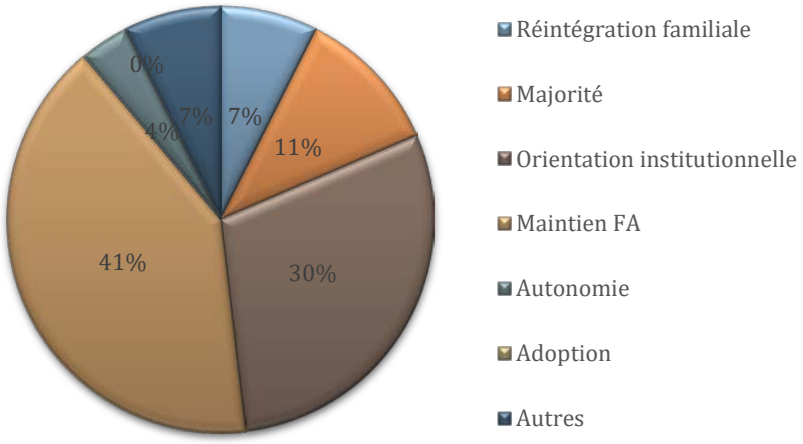

d) Durée moyenne des prises en charge des jeunes sortis en 2015 selon le type de famille d'accueil (sélectionnée / reprise de guidance)

	Reprise de guidance	Famille d'accueil sélectionnée
- de 1 ans	5	
1 à 2 ans inclus	9	
3 à 4 ans inclus	6	
5 à 6 ans inclus	4	
7 à 8 ans inclus	1	
9 à 10 ans inclus	0	
11 à 12 ans inclus	2	
13 à 14 ans inclus	0	
+ de 14 ans	0	

5. Les familles d'accueil candidates en 2016

En 2016, 17 familles se sont portées candidates à l'accueil. 17 candidatures de famille d'accueil ont donc été étudiées par l'Espoir en 2016.

Suite donnée aux 17 candidatures :

- Acceptées : 3
- Refusées : 2
- À l'étude : 4
- Désistement – réorientation – différée : 8

6. Les demandes de prise en charge en 2016

En 2016, l'Espoir a reçu 166 demandes de prises en charge réparties comme suit :

- 101 demandes de reprises de guidance
- 65 demandes d'enfants en attente d'une famille d'accueil

a) Les reprises de guidances : 101

- Acceptées : 15
- Refusées par le service : 4
- En attente : 71
- Annulées par le mandant : 11

b) Les candidatures des enfants en attente d'une famille d'accueil : 65

- Acceptées : 3
- Refusée par le service : 1
- En attente : 56
- Annulées par le mandant : 5
- À l'étude : 0

COCQUYT Jessica et KNOTT Marie-Paule

L'arrivée d'une nouvelle travailleuse

J'ai débuté un contrat à durée déterminée de trois mois à « L'Espoir » le 03 août 2016. Mon engagement s'est effectué afin de remplacer une travailleuse sociale qui était arrêtée pour raison médicale. J'étais particulièrement ravie de pouvoir trouver un poste de travailleuse sociale dans un Service de Placement familial afin de poursuivre l'expérience professionnelle que j'avais précédemment découverte lors de ma formation professionnelle.

En effet, j'avais une première expérience du travail réalisé en SPF grâce à mon stage qualifiant que j'avais effectué au sein du SPF « La famille d'Accueil Odile Henri » durant une période de quatre mois. De plus, ma facilité à entrer en relation avec les jeunes m'a guidée progressivement vers le secteur de l'Aide à la Jeunesse, et ce tout au long de ma formation.

Mon arrivée à « L'Espoir » s'est fait en douceur en raison de la période propice aux vacances. Cela m'a permis de faire connaissance avec les membres de l'équipe au fur et à mesure de leurs départs et retours de vacances. Mon intégration fut progressive dans l'équipe de travail que j'ai trouvé très accueillante et bienveillante, soucieuse de m'aider dans les interrogations que je pouvais avoir en lien avec ma pratique professionnelle.

Au terme de ces trois mois, le 02 novembre 2016, une prolongation de mon contrat a pu se profiler dans les termes d'un contrat de remplacement. Les mois se sont enchaînés, et avec le temps, je me suis davantage investie dans le travail d'accompagnement des familles d'accueil, des jeunes et des familles d'origine soutenues par « L'Espoir ».

DERYCKE Emily

Les activités de l'Espoir

1. Les Activités Groupes

Comme les années précédentes, les activités de groupes ont été réalisées par groupes d'âges à savoir : le groupe des petits (3-5ans), le groupe des intermédiaires (6-11ans) et le groupe des ados (12-17ans). Celles-ci avaient pour objectif de rassembler les jeunes d'une même tranche d'âge autour d'un thème et de partager une activité ensemble afin de leur permettre d'échanger sur leur vécu ou leur situation d'enfant accueilli.

En 2016, les activités ont été réparties comme suit :

- Congé de Carnaval :
  - Groupe des petits : bricolage et décoration de masques au sein du service ;
  - Groupe des intermédiaires : activité extérieure à la patinoire ;
  - Groupe ados : activité extérieure au Bowling.
- Congé de Pâques :
  - Groupe des petits : chasse aux œufs organisées mais annulées suite à un nombre insuffisant d'inscrits ;
  - Groupe des intermédiaires : activité bricolage au sein du service ;
  - Groupe des ados : activité extérieure, escalade.

A partir de septembre 2016 et suite à l'absence d'une collègue ayant en charge l'organisation des activités, il a été décidé que la dernière activité de l'année se ferait en une seule fois et tous groupes confondus. Cette activité a eu lieu durant le congé de Toussaint pour fêter Halloween. A cette occasion, après une activité grimage et déguisement, tous les jeunes se sont regroupés autour d'un repas (soupe au potiron). Suite au succès de cette formule, l'organisation des activités de groupe pour l'année 2017 sera réalisée de la même manière.

GOFFIN Jacqueline et RICHARD Amandine

2. Le Bois du Cazier

Chaque année, pendant les vacances d'été, nous organisons une grande activité en extérieur à laquelle nous invitons les jeunes de l'Espoir. Cette sortie est dans la continuité des activités organisées durant les vacances scolaires. Cela permet aux jeunes de faire connaissance ou de retrouver des jeunes rencontrés lors des activités.

En 2016, nous avons opté pour une activité découverte d'une partie du patrimoine carolo tout en restant attractif et ludique. Cette journée s'est déroulée au Bois du Cazier. Il nous paraissait important que les jeunes puissent découvrir l'histoire de leur région et ainsi découvrir un lieu proche de chez eux.

Une quinzaine de jeunes ont participé à cette activité découverte.

La journée s'est déroulée en deux parties. La matinée, nous avons bénéficié d'une visite guidée sur le thème « Sur les traces des mineurs ». Les jeunes ont pu découvrir l'univers de la mine ainsi qu'avoir un récit et des explications sur la vie des mineurs et leur travail. Une partie de la visite a été consacrée à la catastrophe minière du Bois du Cazier du 08 août 1956.

L'après-midi a été consacrée à la visite du musée du verre. Par la suite, les jeunes ont pu participer à deux chouettes activités à savoir d'une part, compléter un livret en lien avec la visite guidée et la possibilité de trouver les réponses en re-parcourant le musée.

D'autre part, ils ont pu laisser cours à leur imagination et réaliser une gravure sur verre.

En outre, ils ont également pu assister à une démonstration du travail du verre au chalumeau.

Cette journée a été financièrement prise en charge par notre service afin que cela laisse la possibilité à tous les jeunes de pouvoir y participer.

Ils ont pu partager un repas à midi ainsi qu'un goûter avant de retrouver leur famille d'accueil.

Nous avons eu des retours positifs tant de la part des jeunes eux-mêmes que des familles d'accueil suite aux récits des jeunes.

DEBOSKRE Mélanie et SOUDAN Colin

L'évaluation : les six premiers mois d'intervention

Dans le cadre de notre travail au sein de L'Espoir nous sommes amenés à réaliser une évaluation de six mois essentiellement effectuée dans le cas d'une reprise de guidance. Cette évaluation est axée sur plusieurs points: la famille d'accueil, les parents et les jeunes.

- La famille d'accueil : nous nous questionnons sur la manière dont elle prend en charge le jeune au quotidien, dont elle répond à ses besoins et sur sa capacité à se mobiliser pour le jeune. Nous évaluons également la capacité de collaboration avec la famille d'accueil ainsi que son ouverture par rapport à l'intervention de notre service. Une attention est aussi portée sur le discours tenu à l'égard des parents et la place qui leur est donnée.
- Les parents: nous observons la relation qu'ils entretiennent avec leur enfant et leur implication dans la vie de celui-ci. Cette observation nous permet de tenter de les soutenir. Au même titre que la famille d'accueil, nous évaluons leur capacité de collaboration à notre égard ainsi que le discours qu'ils tiennent à leur enfant sur son histoire de vie, les raisons de son placement, …
- Le jeune : nous évaluons l'état du développement de l'enfant, la manière dont il évolue chez sa famille d'accueil et les liens qu'il entretient avec son ou ses parents. Une première relation de confiance se créée afin de prendre davantage connaissance de ses besoins et de permettre un travail avec celui-ci sur le long terme. Une attention est également apportée sur le travail en réseau afin de prendre connaissance de l'ensemble des professionnels gravitant autour du jeune (école, psychologue, …)

Cette évaluation est partagée avec la famille d'accueil et les parents avant de transmettre un écrit au mandant (comme le prévoit la réglementation) et ce, afin de travailler en transparence avec les intéressés et en collaboration pour la poursuite de notre intervention. Cette évaluation permet également de dégager des pistes de travail concrètes.

Afin de peaufiner cette évaluation et d'ainsi améliorer la qualité de notre travail, un groupe de réflexion est envisagé dans le courant de l'année 2017.

RICHARD Amandine et STASSE Jérôme

Notre partenariat avec Mentor Escale – MENA et Famille d'accueil

En 2015, un partenariat débutait entre quelques Services de Placement Familial et Mentor Escale dans le cadre du plan MENA, institué par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse et Fedasil.

Le nombre croissant de Mineurs étrangers non-accompagnés a obligé certains acteurs à se mettre au tour de la table et à réfléchir ensemble aux solutions les plus adaptés pour ces jeunes. Outre les solutions institutionnelles, un projet de familles d'accueil pour les MENA a vu le jour, via le service Mentor Escale.

Quoi de mieux dans la construction de ce projet que d'associer deux types de services différents se réunissant autour de ces expériences propres !

C'est ainsi que le partenariat entre Mentor Escale et l'Espoir a vu le jour, partenariat qui concerne également d'autres services de placement familial.

Nous avons enchainés réflexions, réunions, séances d'informations, concertations mais aussi collaboration étroite dans le processus de sélection de familles d'accueil MENA.

Dans ce cadre, des binômes mixtes d'intervenants psychosociaux (psychologue et assistant social) de nos deux services ont été constitués.

La mise en commun de l'expertise et des spécificités de nos deux services a permis un double regard porté sur l'ensemble du processus d'évaluation des candidatures, à savoir :

- L'intervenant du SPF traitait spécifiquement les différentes questions en lien avec un projet d'accueil familial (ex : maturité du projet, ressources familiales et sociales, impact sur la dynamique familiale actuelle, évaluation des capacités d'adaptation, de réorganisation et de mobilisation de la famille d'accueil candidate, préparation à la future collaboration avec un service social, évaluation de l'adéquation du projet et réorientation éventuelle vers un autre type d'accueil le cas échéant…) ;
- L'intervenant de Mentor Escale traitait spécifiquement les différentes questions en lien avec le profil et les difficultés inhérentes à la situation particulière d'un MENA (ex : explication de la réalité des parcours de vie possibles des MENA,

préparation à la confrontation avec des problématiques spécifiques telles que la procédure d'asile d'un MENA ou encore des témoignages concernant la vie d'un enfant dans un pays en guerre, l'accompagnement spécifique des jeunes et des familles d'accueil proposé par Mentor Escale, le cadre juridique particulier dans lequel s'inscrit ce type spécifique d'accueil familial, la préparation aux scénarii possibles de fin d'accueil tels que le regroupement familial ou l'expulsion du jeune MENA vers son pays d'origine à sa majorité…).

Dès lors, après que les familles candidates aient participé à une séance d'information collective, organisée par Mentor Escale, et confirmé leur volonté de s'inscrire dans le projet d'accueil d'un MENA, le processus de sélection commençait. Celui-ci s'organisait sous la forme de plusieurs entretiens entre le binôme et la famille d'accueil candidate, avec des objectifs spécifiques prédéfinis pour chacune de nos rencontres :

1. Présentation de nos services et questions autour du projet, des motivations de la famille, de ses ressources et de ses besoins (entretien 1) ;
2. Élaboration d'un génogramme et d'une ligne de vie de chacun des candidats afin de questionner notamment leurs dynamiques familiales actuelles et passées, leurs ressources éventuelles dans leur entourage, les modèles familiaux qu'ils ont déjà pu expérimenter, la manière dont ils ont pu répondre à des conflits ou des difficultés de vie au sein de leurs familles, les valeurs familiales qu'ils défendent ou qu'ils rejettent (entretiens 2 et 3) ;
3. Présentation de cas pratiques en lien avec les problématiques spécifiques inhérentes à l'accueil d'un MENA (entretien 4) ;
4. Visite du domicile et rencontre avec l'ensemble de la famille, début de définition du profil du jeune à accueillir (entretien 5).

À la suite de chacune de ces différentes étapes, une concertation entre intervenants était organisée afin de se positionner quant à la possibilité de poursuivre ou non le processus de candidature. Enfin, au terme de l'ensemble de la procédure de sélection, un conseil des intervenants de Mentor Escale, éclairé par l'ensemble des éléments d'information recueillis par le binôme d'intervention, rendait un avis définitif sur la concrétisation possible du projet d'accueil chez la famille candidate.

BOUILLE Nicolas et COCQUYT Jessica

Formations 2016 – Perspectives 2017

1. Le plan de formation

Le plan de formation est un processus qui permet la mise en place d'un programme de formation pour un cycle d'une durée de deux à trois années.

Notre service a choisi de s'inscrire dans une démarche de réflexion et de construction d'un plan de formation en vue de l'amélioration de la qualité de notre accompagnement du jeune, de la famille d'accueil et de la relation entre l'enfant et ses familiers. Pour ce faire et au travers de notre plan de formation, nous mettons en évidence les manques, les besoins de l'équipe en termes d'outils et de compétences. De plus, nous souhaitons mettre les différents intervenants de l'équipe psychosociale sur un même niveau de compétence et, par conséquent, contribuer à l'établissement d'un tronc commun.
Au cours de l'année 2016, notre service a effectué une réflexion sur l'organisation des rencontres encadrées entre les jeunes, placés en famille d'accueil, et leurs familiers. Cette formation, d'une durée de 20 heures, a été animée par le CEFORM. Au cours de celle-ci, le processus de mise en place de rencontres encadrées ainsi qu'une réflexion sur la définition et l'évolution des modalités de contacts ont été abordés. Nous y avons également formalisé une grille d'observation du déroulement des rencontres encadrées. En 2016, les membres de l'équipe pluridisciplinaires ont participé, de manière ponctuelle, à des colloques sur des thématiques en lien avec des problématiques auxquelles nous sommes confrontés dans l'accompagnement des jeunes et des familles d'accueil, ainsi que dans le travail avec les parents.

Dans la perspective du renouvellement de notre plan de formation pour la période 2017-2019, l'ensemble de l'équipe s'est réuni et a œuvré à la définition des priorités pour les trois prochaines années. L'évaluation des compétences parentales de la famille d'accueil, des parents et des familles d'accueil en cours de sélection apparaît être la première priorité que nous nous sommes fixée. L'initiation à la psychomotricité relationnelle, la question des troubles de l'attachement et l'évaluation du développement de l'enfant apparaissent également des domaines sur lesquels nous souhaitons nous former afin d'accroître la qualité de notre travail.

SLAGMOLEN Jean-Baptiste et SOUDAN Colin

2. La Formation en clinique infantile

La formation en clinique infantile nous permet d'acquérir des compétences complémentaires, des outils nouveaux, afin de compléter l'évaluation du développement et du fonctionnement intrapsychique des enfants.

Par l'acquisition de compétences nouvelles sur le dessin de l'enfant ainsi que sur le testing projectif (C.A.T et Patte Noire), nous complètons les observations effectuées en famille par l'intervention spécifiquement axée auprès des jeunes et leurs besoins. Les résultats obtenus lors de ces testing permettent également de mieux soutenir le jeune ainsi que sa famille face à leurs limites et leurs ressources. Une éventuelle orientation plus précise des jeunes est également possible.

L'intérêt que cette formation soit effectuée par le binôme de psychologue permet également un soutien et une forme d'intervision possible.

SOUDAN Colin et STASSE Jérôme

Les projets de 2017

1. Les 40 ans de l'Espoir

En 2017, l'Espoir fêtera ses 40 ans ! Il sera question des 40 ans de reconnaissance de notre expérience par l'Aide à la Jeunesse. En effet, cela fera 40 ans que notre service a été agréé et reconnu comme travaillant avec les jeunes confiés en famille d'accueil.

Le 24 mars 2017, nous aurons l'occasion de pouvoir « faire la fête » ensemble, professionnels de l'Aide à la Jeunesse mais aussi d'autres secteurs comme celui de la santé mentale. En effet, il nous semble important de pouvoir se réunir, de vous réunir, pour nous mettre à l'honneur, notre équipe, notre expérience mais aussi vous mettre à l'honneur.

Cette « fête » se prépare tant en équipe qu'avec les jeunes qu'ils soient des anciens ou des actuels.

40 ans…et aussi du changement ! En effet, la quarantaine sera l'occasion d'un petit lifting pour l'Espoir avec un changement de Logo.

Au plaisir de vous y voir…

COCQUYT Jessica

2. L'Appel à Projet – « les bébés parquets »

Une des priorités du Ministre de l'Aide à la Jeunesse, Monsieur Rachid Madrane, était d'élaborer des mesures afin d'apporter des solutions concrètes à la problématique des enfants dits « bébés parqués ». Ainsi, un budget a été dégagé pour augmenter les capacités de prises en charge de ces jeunes en situation d'urgence afin d'éviter des placements dans les hôpitaux pour des raisons sociales.

Parmi les différentes mesures prises, une était destinée au service de placement familial. Ainsi, notre service a répondu à l'appel à projet afin de bénéficier de trois prises en charges pour l'accueil d'urgence.

Ce projet était un nouveau défi pour L'Espoir. De plus, il nous paraissait important de pouvoir contribuer à lutter contre cette problématique qui prend, de plus en plus, d'ampleur.

L'envie de la direction était de pouvoir réunir des travailleurs qui voulaient se mobiliser et s'investir dans ce nouveau projet.

Les motivations principales étaient tant au niveau professionnel que personnel. Ainsi, les travailleurs sensibilisés à ce projet mettent en avant une volonté de:

- S'impliquer dans la construction d'une réponse à une problématique qui touche l'ensemble du secteur de l'Aide à la Jeunesse ;

- d'inscrire le service comme acteur dans un processus dynamique et engagé quant aux nombreux nouveaux défis auxquels le secteur de l'Aide à la Jeunesse doit faire face ;

- Mettre à profit les compétences des travailleurs ainsi que le réseau en réponse à une demande qui doit diminuer ;

- Trouver une source de stimulation et d'enrichissement personnel dans l'extension du champ d'intervention du service ;

- Développer d'autres compétences et techniques d'interventions en fonction du cadre de travail imposé ;

- Aider et accompagner les enfants en situation de stress intense et ainsi tenter de diminuer le caractère traumatique des évènements vécus tout en ayant un impact sur la vie de ces enfants ;

- Permettre à plus d'enfants de pouvoir bénéficier quelque temps d'un cadre familial et aimant.

En fin d'année 2016, l'Espoir a été informé avoir été retenu quant à la mise en place de 3 prises en charge en accueil familial d'urgence. La priorisation de notre travail se fera sur l'arrondissement de Charleroi. A partir du 1er mars 2017, l'équipe assurera donc de l'accueil familial d'urgence. D'ici là, il sera question de pouvoir plus spécifiquement se pencher sur notre méthodologie de travail mais aussi sur la recherche active de familles d'accueil d'urgence.

BOUILLE Nicolas, COCQUYT Jessica, DEBOSKRE Mélanie et SOUDAN Colin

3. La fête des familles d'accueil

Monsieur le Ministre Madrane a à coeur de pouvoir réunir et fêter les familles d'accueil de la Fédération Wallonie Bruxelles.

La fin de l'année 2016 a vu l'annonce de cette fête, qui s'organisera en partenariat avec la Fédération des Services de Placement Familial, l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse et le Ministère de l'Aide à la Jeunesse.

Les premières réflexions émergent. Ce moment sera probablement un moment de partage où chacun pourra discuter autour de son projet personnel par rapport à l'accueil familial.

Il va donc de soi que différents professionnels soient présents afin de partager ; que ce soit des informations quant au projet de famille d'accueil, ou que ce soit, dans une grande simplicité, le partage d'un moment privilégié avec les familles accompagnées par leur service respectif.

Chaque service aura à coeur de pouvoir mettre sa "patte" dans se projet et y inclure peut-être une de ses familles d'accueil autour d'un talent particulier.

COCQUYT Jessica et DERYCKE Emily

4. Les différents partenariats

Le manque de familles d'accueil se fait cruellement sentir au regard du nombre encore important d'enfants en attente d'un foyer prêt à les accueillir et à leur apporter les soins nécessaires à leur meilleur épanouissement.

Depuis plusieurs années maintenant, le combat a été mené en Fédération Wallonie Bruxelles pour tenter d'enrayer le déficit et celui-ci doit être poursuivi.

Les campagnes se multiplient que ce soit au travers de spots télévisés, sur certaines radios nationales ou via des partenariats tels le Beau vélo de Ravel ou, plus récemment, les Diables Rouges dans le cadre de l'euro 2018.

En août dernier, dans le cadre du Beau Vélo de Ravel, lors de l'étape de Mettet, nous étions présents au circuit en compagnie d'un autre service de placement familial, La Famille Retrouvée.

Afin de promouvoir le placement familial, sous un soleil généreux et dans une agréable ambiance, nous avons cuit et distribué des crêpes, l'autre service, a quant à lui, réalisé des brochettes de bonbons.

Quant à notre équipe nationale, elle s'engage régulièrement dans un projet à but social et, après intervention de X. Verstappen en tant que représentant de la Fédération des services de placement familial avec son homologue néerlandophone, c'est le nôtre qui a été retenu par l'Union Belge de football.

Concrètement, les Diables Rouges ont accepté de nous soutenir et ont accepté de s'engager à nous aider à trouver une famille à 600 enfants.

Jusqu'à la fin de l'Euro 2018, nous vous invitons à découvrir et à être attentif aux actions menées… #600togo!

COCQUYT Jessica, KNOTT Marie-Paule et LAMBERT Lysiane

Conclusions

Parce qu'il faut bien conclure…

Au travers de ce rapport d'activité, il était bien question pour nous de pouvoir "montrer" ce qu'est l'Espoir, au-delà de sa simple definition: "un Service de Placement Familial"!

L'Espoir, c'est aussi des jeunes et leurs familles; un pouvoir organisateur; une équipe pluridisciplinaire.

L'Espoir, c'est garder au centre de nos préoccupations le respect, l'accompagnement et l'écoute.

L'Espoir, c'est tenter de rester bienveillant et soutenant.

L'Espoir, c'est aussi le changement avec ses perspectives pour 2017, le maintien du travail en réseau et des partenariats.

L'Espoir, c'est un service qui fêtera en 2017 ses 40 ans de reconnaissance par le secteur de l'Aide à la Jeunesse; un service dont les portes ont été poussées par des centaines de jeunes.

2017 sera encore l'année de la réflexion au sein de l'équipe avec comme objectifs de maintenir la qualité de nos interventions.

2017 sera également l'année des changements, particulièrement législatifs avec le nouveau Code, le statut fédéral des accueillants familiaux et nous l'espérons, l'arrêté spécifique pour tous les services assurant les mêmes missions que nous.

COCQUYT Jessica

Contacts

L'Espoir – Service de Placement Familial

Rue Léopold 70 – 6061 Montignies-sur-Sambre

☏ 071/38.74.87 🖷 071/40.46.43 💻 espoir.asbl@espoir-spf.be

Permanences psycho-sociales et administratives :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Permanence d'urgence :

Hors permanences du bureau via le numéro de téléphone de l'Espoir

L'Espoir – Service de Placement Familial
Rue Léopold, 70 – 6061 Montignies-sur-Sambre
☏ 071/38.74.87 🖷 071/40.46.43 💻 espoir.asbl@espoir-spf.be

COCQUYT Jessica
Directrice
direction@espoir-spf.be

KNOTT Marie-Paule
Secrétaire
secretariat@espoir-spf.be

LAMBERT Lysiane
Économe graduée
comptablilite@espoir-spf.be

SOUDAN Colin
Psychologue
csoudan@espoir-spf.be

STASSE Jérôme
Psychologue
jstasse@espoir-spf.be

BOUILLE Nicolas
Assistant Social
nbouille@espoir-spf.be

DEBOSKRE Mélanie
Assistante Sociale
mdeboskre@espoir-spf.be

DERYCKE Emily
Assistante Sociale
ederycke@espoir-spf.be

ESPOSITO Jacinthe
Assistante Sociale
jesposito@espoir-spf.be

GOFFIN Jacqueline
Assistante Sociale
jgoffin@espoir-spf.be

RICHARD Amandine
Assistante Sociale
arichard@espoir-spf.be

SLAGMOLEN Jean-Baptiste
Assistant Social
jbslagmolen@espoir-spf.be